



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

décentralisation

Question écrite n° 6647

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la très grande disparité du patrimoine immobilier des universités et sur la nécessité de procéder à un bilan et, sans doute, à un rééquilibrage avant de confier sa gestion aux différentes régions françaises dans le cadre d'une éventuelle décentralisation. En effet, il serait bien difficile aux régions d'offrir aux étudiants des conditions d'étude à peu près équivalentes si toutes ne trouvaient pas des moyens relativement comparables au moment où la décentralisation entrerait en vigueur. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses projets.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6647

Rubrique : État

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 novembre 2002, page 4245